

UN TRIPLE CONSTAT

Corinne LEPAGE

Ancienne Ministre de l'Environnement

Le dérèglement climatique est en passe de bouleverser le monde : la succession d'événements climatiques extrêmes avec ses tragédies humaines et ses coûts astronomiques (soit, selon l'agence océanique et atmosphérique 306 milliards de dollars et selon le réassureur Munich Ré 330 milliards de dollars pour l'année 2017 c-à-d un record de plus du double du coût de l'année 2016 soit 1 720 € par seconde), la montée en puissance du phénomène de migration avec ses conséquences politiques, des difficultés croissantes d'alimentation . Mais le monde continue à faire croître ses émissions de gaz effet de serre, malgré les rapports de plus en plus alarmants des scientifiques spécialistes du climat comme de la biodiversité

I le constat est celui d'une relative impuissance de la gouvernance climatique planétaire

La gouvernance actuelle est impuissante à respecter et faire respecter les engagements pris par les accords de Paris et on ne peut nourrir que les plus grandes inquiétudes sur les deux processus qui doivent aboutir en 2018 à savoir l'affirmation du Rulebook sur les mécanismes de coopération Nord-Sud et le dialogue de Talanoa pour faire un premier bilan à blanc des contributions des Etats dans le cadre de l'accord de Paris.

Tout d'abord, les Etats qui se sont montrés réticents à définir leurs INDC (Intended Nationally Determined Contribution) et surtout à un niveau compatible avec l'objectif de 2 degrés. et l'urgence climatique se montrent tout aussi frileux à réduire leurs émissions puisque les émissions mondiales **de CO2 devraient être limités à 42 Giga tonnes d'ici 2030**, soit presque 12 Gt de plus que les prévisions actuelles. Estimés à 41 Gt pour l'année 2017, **les rejets de CO2 devraient atteindre 54 à 56 Gt d'ici 2030** si rien n'est fait pour changer les choses. Parallèlement, les engagements pris vis-à-vis de l'Afrique notamment en ce qui concerne les financements (soit un minimum de 100 milliards par an à partir de 2020) ne sont pas tenus et le retrait des États-Unis de l'accord de Paris est à ce titre une très mauvaise nouvelle.

En second lieu, les effets du dérèglement climatique et la désertification accélérée par une politique suicidaire de déforestation justifieraient un effort accru sur les politiques d'adaptation. Ainsi, un cercle vicieux se met en place, l'impuissance à remplir les objectifs de « Mitigation » accroissant les besoins des politiques d' « Adaptation ».

En troisième lieu, et a contrario, la mobilisation de la société civile monte en puissance grâce à la coopération multilatérale sur le climat, à travers les initiatives coopératives internationales (ICI) sur le climat qui peuvent, selon le cas lier des acteurs publics et/ou privés et prendre toute forme. Dans ce contexte, l'agenda des solutions qui regroupe l'ensemble de ces initiatives a conduit des universitaires à parler d'une « lame de fond déferlant sur le monde de l'action climatique ». A ces multiples cadres de coopération s'ajoute une dynamique entre experts techniques, institutions liées à la convention sur le climat (CCNUCC) et la mise en relation avec les objectifs de développement durable, permettant ainsi de répondre à l'article 6 de l'accord de Paris qui établit un lien entre climat et développement

durable. Enfin, l'usage du « Name and Shame » comme du « Name and Fame » est appelé à jouer un rôle croissant pour tous les acteurs étatiques ou non.

Ce constat conduit à reconnaître qu'une transformation profonde dans la gouvernance se met en place

- Tout d'abord, on assiste à une inversion de la pression en faveur de la lutte contre le changement climatique qui se fait de plus en plus de la société civile vers les Etats et non l'inverse même si les Etats ne cessent de parler de mobilisation de leur population. La position prise par Donald Trump et l'effet boomerang qu'elle a suscité de la part de certains états fédérés - à commencer par la Californie - par les grandes villes de la Côte Est comme de la Côte Ouest et par de très grandes entreprises en est la parfaite illustration. La prise de conscience planétaire des citoyens, que reflète parfaitement la conférence de consensus organisée en 2015 par la commission nationale du débat publique française en atteste également. Ce sont désormais les premières victimes du changement climatique mais aussi les intérêts économiques qui s'appuient sur la transition qui deviennent les moteurs de la transformation.
- les vrais changements se font à travers de nouveaux mécanismes qui résultent de l'agenda global de l'action climatique à travers les initiatives de coopération internationale. Les actions recensées sur la zone des acteurs non étatiques pour l'action climatique en particulier les villes et les régions. De même, la finance carbone et plus généralement l'évolution des institutions financières est considérable. L'amélioration des systèmes de transparence à la fois dans la réalité des émissions de gaz effet de serre grâce à la mise en place des nouvelles technologies et dans le contrôle de l'efficacité des actions mises en place est à cet égard essentiel.
- enfin, le droit se transforme doublement. D'une part, avec l'émergence de textes et en particulier la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité signée et soutenue par des entités publiques et notamment des grandes villes comme des entités privées (O.N.G., entreprises) et des institutions (universités, de très nombreux barreaux dans le monde) et des personnalités à commencer par M. Ban Ki Moon. D'autre part avec un développement fulgurant de la justice climatique qui crée une coalition entre juge et société civile pour contraindre les Etats à agir et pour rechercher les responsables principaux des émissions de gaz à effet de serre pour les faire contribuer au dommage qu'ils ont causé notamment sur la base du rapport Ede.

Ainsi, alors que tous les signaux sont au rouge, ce sujet du climat qui concerne l'humanité comme les autres espèces est peut-être un formidable signe d'espoir pour que la raison et l'instinct de conservation l'emportent, instaurant une gouvernance globale et locale en capacité de répondre aux défis de l'anthropocène.